L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 AVRIL 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $6, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées dix fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN 16 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants des Encanteurs, un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, Premier District, avec une maison en bois à deux étages, face à la rue Prytanée—ensemble, 75 actions réduites à 70 de la banque des Citoyens de la Louisiane.—De plus, un terrain situé dans le Premier District, avec une maison double en bois, dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Thalie, Liberty et Benton.—Aussi, deux terrains situés dans le Premier District, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en deux beaux magasins en briques et à 4 étages, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Poydras, Foucher et Lafayette, face aux rues des Magasins et Foucher.

Par C. E. Fortier—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en un magasin en brique à trois étages, situé dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Peters, Fréret, Canal et Crossman.—Un lot de terre, sans les améliorations, compris entre les rues Perdido, Poydras, Miro et Tonti, avec 36 actions de la banque des Citoyens.

Par S. Guinault—à 11 heures, sur le Chemin de la Métairie, à l'extrémité de la rue Bienville, chez Jeanot, 46 vaches laitières et 3 chevaux.

Par G. De Feriet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, vente positive et sans réserve, de la magnifique résidence de M. G. Miltenberger, située à l'angle des rues Royale et Dumaine.—Aussi, le mobilier et les dépendances en briques, No 49, rue Dumaine.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, 400 lots de marchandises sèches.

Par S. Turpin—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre situé dans le faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District, face à la rue Jackson, entre Laurel et Jersey.—Et à son magasin d'encan, à 11 heures, madère, sherry, porto, vermouth, amandes, &c., en débarquement du navire Cereto, de Marseille. Aussi, macaroni, fruits à l'eau-de-vie, vin rouge en caisses, de St-Macaire et de St-Loubès, et vin blanc Cambiaceres. Aussi, 100 barriques vin de Bandol.

Par Montgomery Bros & Co—à 10 heures et demie, 57 rue Commerce, poterie et bouteilles, bouteilles de grès, &c. De plus, à leur salle d'encan, vente régulière de meubles, rideaux, tapis, glaces, tableaux, batterie de cuisine, &c. Et aux écuries de F. Liner, beaux chevaux et mulets, voitures légères, buggies, wagons, harnais, &c.—Aussi, à l'entrepôt de la Battery, rue Levée, avoine.

Par Hots, Stihan & Co—au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches.

Par O. Valeton—au No 43 de la rue Tchoupitoulas, jambons.

Par J. P. Boisseau—sur la Levée, au pied de la rue Gravier, limons, oranges; au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier, beurre, jambons, balais, chandelles, &c.

Par A. Folber—au No 45 de la rue de Chartres, bottes, souliers, habillements, chapeaux, &c., sans réserve.

Par Hoffman & Marks—au No 26 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfants. Vente sans réserve.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines, souliers sans réserve.

Par F. Fernandez & Co—à leur salle d'encan, 24 barils de whisky sans-suppose.—Aussi, gings Power loom, linceuls et coutil à matelas légèrement avariés.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 22 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées de valeur, à l'encan, par le Shérif.

L'attention particulière est appelée sur les ventes, aux enchères publiques qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif; ces ventes comprennent :

1o. Deux beaux magasins en briques, à quatre étages, faisant face aux rues des Magasins et Foucher, Premier District. 2o. Une belle résidence située à l'angle des rues Prytanée et Terpsichore, même District, avec actions de la Banque des Citoyens. 3o. Une résidence située rue Thalie, entre celles Liberty et Benton, même District.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention du public à la vente à l'encan qui sera faite aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, d'une bonne propriété située dans le Quatrième District rue Jackson, entre Laurel et Jersey, pour compte de la succession M. Schneider.—Voir les avis d'encan par Bernard Turpin, Eugène Tourné, encanteur.

Grande vente de Chaussures.—Voilà encore une excellente occasion de reparer les magasins de chaussures. MM. Hoffman & Marks annoncent qu'ils vendront, aujourd'hui, mardi, 16 du courant, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, rue de Chartres, No 26, 200 caisses de bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfants. L'assortiment est tout à fait supérieur par la qualité des articles, et nous invitons le commerce à ne pas manquer cette brillante occasion de bénéfice. Voyez l'annonce.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de madère, sherry, porto, vermouth, amandes, qui sera faite, aujourd'hui, à 11 heures, au No 36 Vieille-Levée. Ces marchandises seront livrées sur la Levée, en débarquement du navire Cereto, de Marseille.

Aussi: Vins rouges en caisses, Bandol; fruits à l'eau-de-vie, macaroni, &c. — Voir les avis d'encan par Bernard Turpin.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 3e page.

Enregistrement des Votants.

Conformément à l'ordre du général Sheridan, les bureaux d'enregistrement des électeurs ont été ouverts hier matin, et ils resteront ouverts jusqu'au 15 mai prochain.

La presse conservatrice de la Nouvelle-Orléans est unanime à recommander à tous les citoyens qui ne sont pas privés de la franchise électorale d'user du droit qui leur est laissé et de faire inscrire leur nom sur la liste des votants. En ce qui concerne cette première formalité de l'inscription, il ne peut y avoir deux manières de voir sur le devoir qui incombe à tout bon citoyen. Le nombre des électeurs enregistrés doit, en effet, jouer un rôle important pour la ratification de la Constitution nouvelle que la prochaine convention sera chargée de rédiger. Une des conditions de cette ratification est que la moitié au moins des électeurs enregistrés ait voté sur la question. Ceux-là même qui seraient encore opposés au plan de reconstruction imposé par le Congrès, ont néanmoins intérêt à être enregistrés pour pouvoir voter dans toutes les élections locales qui auront lieu sous le gouvernement d'Etat actuel, considéré comme provisoire.

En tout temps, nous n'avons cessé de stimuler le zèle des citoyens pour les presser d'exercer leur droit de vote, et ceux qui avaient négligé de le faire ont eu, trop souvent, à se repentir de leur négligence, car les conséquences de leur abstention se sont fait sentir aussi bien pour eux que pour la communauté toute entière. Mais, dans les circonstances où nous sommes placés, l'abstention aurait des résultats désastreux que l'on ne peut envisager sans de sérieuses inquiétudes pour l'avenir de la Louisiane.

Le triomphe de la clique radicale mettrait l'Etat tout entier au pouvoir d'un petit nombre d'intrigants du Nord ou de renégats louisianais, qui n'ayant aucun intérêt dans le pays, achèveraient la ruine publique et établiraient ici un régime d'extorsions et de terreur qui rendrait le séjour impossible aux anciens habitants blancs. La plupart d'entre eux ne se gênent pas pour dire que s'ils ont la majorité dans la Convention, leur premier soin sera de priver des droits politiques tous ceux qui ont participé à la rébellion ou l'ont encouragée. Les représentants et les officiers que les radicaux enverraient au Congrès continueraient les mesures de spoliation proposées par Stevens et Sumner et les agitateurs ne seraient satisfaits que quand ils auraient dépouillé tous les anciens propriétaires du sol. Si ces nouveaux agrariens réussissaient, c'en serait fait de l'agriculture en Louisiane, et la Nouvelle-Orléans ressentirait le contre-coup de la ruine qui atteindrait les producteurs.

Si quelque doute pouvait rester dans notre esprit sur la politique à adopter par les conservateurs en ce moment, il aurait été entièrement dissipé par le mécontentement et la colère que témoignent les partisans de MM. Hahn et Durant par suite des dispositions manifestées par la grande majorité des citoyens en faveur de la soumission aux lois du Congrès. Quand des ennemis approuvent ce que vous faites, vous pouvez être sûrs que vous êtes dans le mauvais chemin; quand, au contraire, ils critiquent amèrement votre conduite, c'est qu'ils pensent qu'elle peut être nuisible à leurs intérêts.

L'organe des radicaux vient bien nous dire aujourd'hui que "le parti conservateur aurait pu embarrasser le Congrès, fortifier le Président dans son opposition et prolonger la lutte, s'il eût offert une résistance passive à la reconstruction" et il nous prêche l'abstention comme la politique la plus habile que nous puissions adopter. Cela seul nous prouverait, si nous n'en étions déjà convaincus, que les radicaux craignent de voir leur échapper les dépouilles et le pouvoir qu'ils ont si ardemment convoités. Ils comprennent très bien qu'avec le vote unanime des blancs réunis à celui des gens de couleur et des affranchis qui ne se soucieront pas de servir d'instruments dociles à la coterie des intrigants, leurs chances de succès dans une élection sont très faibles, et ils laissent percer leur désappointement.

Mais, nous le répétons, il faut que les anciens électeurs se fassent tous inscrire en masse, s'ils veulent contrebalancer les votes frauduleux qu'on ne manquera pas de leur opposer, en faisant inscrire des affranchis ne remplissant ni la condition d'âge, ni celle de la résidence. Chaque citoyen doit se dire que ce ne sont pas seulement des intérêts politiques qui sont en jeu, mais encore tous les intérêts moraux et matériels qui constituent les éléments d'une société organisée. C'est donc un devoir sacré pour tout citoyen de ne pas s'exclure d'aller se faire inscrire sans retard pour grossir la phalange qui devra sauver notre Etat de l'anarchie et de la ruine.

Les conditions de l'enregistrement.

Les bureaux pour l'enregistrement des votants seront ouverts du 15 avril au 15 mai.

Le bureau du Premier District est ouvert depuis 8 heures du matin, dans la salle No 5 au rez-de-chaussée, à l'Hôtel de ville.

Le bureau du Second District est ouvert, rue St-Louis, No 38, entre Royale et Chartres, de 8 heures du matin à midi, et de 4 heures à 7 heures de l'après-midi.

Le bureau du Troisième District est ouvert, dans les bâtisses Marigny, encoignure Vieille Levée et Marigny, de 8 heures à midi et de 4 à 7 heures.

Le bureau du Quatrième District est ouvert rue des Magasins, No 813, aux mêmes heures.

Le bureau de la rive droite est ouvert à Alger, rue Olivia, entre Patterson et de Delaronde, aux mêmes heures.

Les bureaux seront ouverts tous les jours, les dimanches exceptés. Les citoyens naturalisés doivent apporter leurs papiers.

Nous reproduisons ici le texte du serment que doivent prêter ceux qui veulent se faire inscrire :

"Je jure ou affirme solennellement, en présence de Dieu tout-puissant, que je suis un citoyen de l'Etat de ——, que j'ai résidé dans le dit Etat pendant —— mois avant ce jour, et que je réside maintenant dans le comté de —— ou la paroisse de —— dans le dit Etat, suivant le cas; que je suis âgé de 21 ans; que je n'ai pas été privé de la franchise électorale pour participation à aucune rébellion ou à aucune guerre civile contre les Etats-Unis, ni pour crime ou délit commis en contravention aux lois d'aucun des Etats-Unis; que je n'ai jamais été membre d'aucune législature d'Etat, ni occupé aucun emploi exécutif ou judiciaire dans aucun Etat et ne me suis après engagé dans une insurrection ou une rébellion contre les Etats-Unis, ou n'ai donné aide ou encouragement à leurs ennemis; que je n'ai jamais prêté un serment comme membre du Congrès des Etats-Unis, ou comme fonctionnaire des Etats-Unis, ou comme membre d'aucune législature d'Etat, ou comme fonctionnaire exécutif ou judiciaire d'aucun Etat de soutenir la Constitution des Etats-Unis et ensuite ne me suis engagé dans une insurrection ou une rébellion contre les Etats-Unis, ou n'ai donné aide ou encouragement à leurs ennemis; que je soutiendrai fidèlement la Constitution et obéirai aux lois des Etats-Unis, et que je ferai mon possible pour encourager les autres à faire de même. Ainsi Dieu me soit en aide."

Le temps de résidence dans l'Etat requis pour être enregistré est de un an.

Ce serment n'exclut pas les individus qui ont pris part à la rébellion, mais seulement ceux d'entre eux qui ont rempli les fonctions indiquées. Il s'agit maintenant de savoir ce qu'on entend par un emploi exécutif ou judiciaire, et des doutes assez sérieux peuvent s'élever à ce sujet. Jusqu'à ce que l'avocat général des Etats-Unis ait formulé son opinion à ce sujet, le général Sheridan a prescrit d'interpréter le doute dans un sens défavorable à celui qui réclame l'inscription.

Le doute s'élève principalement à propos des emplois qu'on peut appeler ministériels: ceux de shérifs, de greffiers, de constables, de notaires, etc.

Le *Republican*, un des organes radicaux, est d'avis que les greffiers de cours et les shérifs sont compris dans l'exclusion, mais que leurs députés ne le sont pas.

Les officiers municipaux, maires, aldermen, recorders n'étant pas des officiers d'Etat ne nous paraissent pas compris dans l'exception, non plus que les officiers de milice.

Il est probable que d'ici à quelques jours des explications seront données sur tous ces points pour éclairer les intéressés.

Les enregistreurs.—Le *Republican* nous apprend que l'un des trois enregistreurs du Second District, M. T. C. Thomas, est un homme de couleur. Les deux autres sont des radicaux. On ne pourra pas accuser ce bureau de partialité envers les conservateurs. Lorsque le Congrès a envoyé à la Nouvelle-Orléans un comité d'enquête, ce comité se composait de deux radicaux et d'un conservateur, ce dernier y représentait l'opinion de la minorité du Congrès. Dans le cas actuel les conservateurs sont en grande majorité à la Nouvelle-Orléans; mais, à moins que M. Thomas n'ait des opinions conservatrices, ce que nous aimerions à constater, ils ne sont pas représentés dans ce bureau qui a des pouvoirs presque dictatoriaux pour accorder ou refuser le droit de vote aux citoyens. Il eût été à désirer qu'il y eût au moins un conservateur sur trois, afin d'éviter toute critique sur la manière dont les opérations d'enregistrement sont conduites.

☞ Nous engageons les personnes qui ont des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis, à s'adresser à MM. Moyers & Dedrick, No. 5 rue St-Pierre, bâtisses Pontalba. On reconnaît leur Bureau au drapeau américain qui y est arboré.

Maison L. A. Bellanger.—L'établissement de confiserie-pâtisserie de l'encoignure Canal et Bourbon, avait acquis depuis près de dix-huit mois, sous l'habile direction de M. L. A. Bellanger, une vogue justement méritée par l'ordre et la propreté du service aussi bien que par l'excellente qualité des marchandises livrées aux consommateurs. Cet établissement vient de passer entre les mains de M. F. Dumonteil qui en a pris possession aujourd'hui. Doué d'une grande activité, très expert dans la connaissance des vins et liqueurs et des conserves, jouissant d'une popularité très grande à divers titres, M. Dumonteil a toutes les qualités requises pour maintenir la maison Bellanger au premier rang parmi les établissements de ce genre, et pour continuer à en faire le rendez-vous des gourmets et de la bonne société. Nous sommes convaincus qu'il saura à tous égards justifier la confiance de l'immense clientèle dont le patronage était assuré à son prédécesseur, et à la bienveillance de laquelle il se recommande.

Bal au profit des Inondés.—Nous voyons avec plaisir que la Société des Amis de la Gaité qui depuis quatre ou cinq mois s'est constituée en société de bienfaisance, donnera le 27 avril, dans la salle où elle tient ses séances, rue de Chartres, 202, un grand bal au profit des malheureux habitants de nos paroisses, dont le fleuve a submergé les terres et détruit les ressources. Les Amis de la Gaité ne pouvaient mieux inaugurer la modification du caractère de leur association qu'en prenant sous leurs auspices le grand bal dont il s'agit. La réunion sera brillante sans aucun doute. Les noms que nous voyons parmi les directeurs constituant une sûreté d'arrangement nous en donnent la certitude. On trouvera dans nos colonnes d'annonces l'indication des adresses où l'on pourra se procurer des billets. 15, 27

Divers. — Divers.—MM. Ethell et Thomas annoncent aujourd'hui dans l'*Abeille* qu'ils ont à vendre un des meilleurs stocks de provisions qui aient jamais été importés de l'Ouest. Farine de 1ère qualité, Porc et Bacon d'une salaison parfaite, du saindoux d'un choix supérieur, du beurre d'un goût exquis, du whisky de Vieux Bourbon, du tabac et maints autres articles que recherchent les familles et le petit commerce de cette ville, voilà ce qu'offre au public et à sa nombreuse clientèle, la maison Ethell et Thomas si avantageusement connue sur notre place. Nous avons recommandé le stock qu'elle annonce, parce que nous savons qu'il est au-dessus des approvisionnements ordinaires, et les personnes qui voudront en essayer n'auront pas lieu de le regretter.

Machines de dessèchement.—Tout le monde connaît la supériorité des pompes de dessèchement de Palmer, dont les petites peuvent enlever 1000 gallons à la minute et les plus grandes deux millions à l'heure. Ces résultats sont réellement extraordinaires, et les instruments avec lesquels on les obtient sont d'un prix inestimable pour un pays aussi aqueux et aussi souvent inondé que celui ci. Ces machines n'en sont pas moins offertes à très bas prix, ce qui en augmente de beaucoup le mérite. Elles sont à vendre par M. W. L. Cushing, rue St. Charles 61, où est le dépôt général. Ce sont les seules bonnes pompes à dessécher qu'on puisse trouver en ville en ce moment. On vend aussi au même endroit des machines à vapeur et des bouilloires.

Chemises.—MM. Lion & Pinsard, rue du Canal No 172, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont reçu un vaste assortiment de chemises françaises en toile et en coton, ainsi que des devants de toile. On connaît la supériorité de coupe des chemises françaises pour hommes et la qualité incomparable des toiles de France. Elles sont blanches, solides et de longue durée. Nous les recommandons au public.

Elections de Directeurs.—Les membres de l'administration actuelle du chemin de fer de Jackson ont obtenu presque l'unanimité des votes des actionnaires de cet Etat et de l'Etat du Mississippi, ce qui prouve d'une manière éclatante la confiance qu'ils inspirent et le haut degré d'estime dont ils jouissent, et cependant leur élection a été combattue par le gouverneur et le maire qui ont voté pour un autre ticket au nom de l'Etat et de la ville.

Les commissaires étant convaincus, après avoir consulté les meilleurs juristes du pays, qu'il ne fut jamais dans l'intention de la Législature d'accorder une double franchise à l'Etat et à la ville, c'est-à-dire six directeurs au lieu de trois, pour représenter leurs intérêts respectifs, ont refusé de recevoir le vote du gouverneur et du maire. Cette élection prouve combien était fondée la crainte que les créanciers sur hypothèques de la compagnie ont toujours eue à cet égard; il était vrai que le gouverneur et le maire pouvaient, à leur gré, user de cette franchise dans un intérêt de parti, et c'est ce qu'ils viennent de faire.

La Législature de l'Etat pensant qu'on n'avait jamais voulu remettre un tel pouvoir dans les mains du gouverneur et du maire a passé, dans sa dernière session, un bill qui leur interdit de voter à l'élection des directeurs de la compagnie, mais le gouverneur a empoché ce bill qui ne convenait pas à ses vues.

Le vote du gouverneur et celui du maire ayant été rejetés, cette malheureuse question sera, peut être, réglée par les cours de l'Etat.

Voici la liste des Directeurs élus par les Actionnaires.

Pour la Louisiane :
G. T. Beauregard,
J. A. Blanc,
Geo. Clark,
C. Fellows,
W. A. Gordon,
W. Henderson,
C. J. Leeds,
E. W. Ogden,
J. I. Warren,
H. W. Schwartz,
Williamson Smith,
E. J. Forstall.

Pour le Mississippi :
S. J. Gholson,
B. L. Hatch,
A. M. Carothers,
E. D. Brown,
Lafayette Montgomery,
Joshua Green.

Musique. — *Nouvelle Flute.* — Il s'agit ici de l'instrument inventé par Gordon, modifié par Boehm et perfectionné par V. Coche, professeur dans la classe de flûte au Conservatoire. On connaît toutes les défectuosités de l'ancienne flûte, dont la construction était vicieuse en plusieurs points. L'embouchure offrait une grande difficulté à vaincre; la perce des trous était calculée seulement sur l'extension possible des doigts de l'homme; les sons en étaient vagues, souvent faux; ils semblaient ne pas appartenir tous au même instrument; enfin cette flûte produisait un effet peu satisfaisant pour l'oreille, et ne pouvait exécuter les trilles d'une manière supportable. La nouvelle flûte remédie à tous ces inconvénients, les sons en sont infiniment plus doux, et elle suffit à l'exécution de toutes les musiques. Au moyen d'anneaux mobiles qui entourent quatre des trous placés sous les doigts, on ouvre et on ferme avec neuf doigts seulement un plus grand nombre de trous, pour les douze sons de l'octave et les sons sortant en pleine liberté, ont une force incomparable et en outre une justesse parfaite. Avec les améliorations dont il est question l'instrument, devenu sonore et agréable, ne laisse plus rien à désirer.

Un artiste très distingué de notre ville se propose d'enseigner l'usage du nouvel instrument avec la méthode du grand flûtiste, que nous mentionnons plus haut comme l'ayant perfectionnée. Cet artiste est M. Just Trudeau qui s'est déjà signalé ici par ses travaux de sculpture. On se rappelle que les deux magnifiques bustes du général Longstreet et du général Sheridan, bustes exposés dernièrement rue du Canal, sont dûs à son talent pour la statuaire; mais ce talent est multiple et s'étend aussi à la musique que M. Trudeau possède à un degré éminent. Nous conseillons donc aux jeunes amateurs qui aspirent à devenir flûtistes à s'adresser à M. J. Trudeau. Ils en recevront tout à la fois d'excellents principes de musique et des leçons d'exécution tout à fait supérieures dans l'art de jouer de la nouvelle flûte suivant la méthode du célèbre professeur du Conservatoire de Paris.

On trouvera l'adresse de M. Trudeau au magasin de musique de M. Blackmar, rue du Canal.

Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux de Paris jusqu'au 26 mars. Ils contiennent des détails intéressants sur la question du Luxembourg :

M. Liégeard, candidat du gouvernement, a été élu député au Corps Législatif dans le département de la Moselle.

Les ouvriers de Roubaix et les ouvriers bronziers de Paris ont repris leurs travaux.

On reparle d'un voyage que l'impératrice ferait à Rome.

Le télégraphe nous apporte une nouvelle que, dans les circonstances actuelles, nous devons considérer comme bonne. Le roi Guillaume aurait, à ce qu'il paraît, exprimé à l'ambassadeur d'Angleterre et plus particulièrement à l'ambassadeur d'Autriche sa confiance absolue dans le maintien de la paix. En y réfléchissant cependant, cette nouvelle pourrait bien n'être pas aussi satisfaisante qu'elle le semble au premier abord.

Si le monarque en question avait déclaré que désormais il allait mettre un frein à ses empiétements; s'il avait annoncé, pour être plus précis, par exemple, que les troupes prussiennes allaient abandonner le Luxembourg, ou bien encore qu'il n'avait nul projet d'alliance avec la Russie dans la question d'Orient, ou bien encore que M. de Bismark ne contracterait plus à l'avenir de traités aussi offensifs que secrets, nous aurions témoigné en parfaite sécurité notre satisfaction. Malheureusement le roi Guillaume n'a rien dit de tout cela.

Nous comprenons bien peu que la Prusse manifeste le désir qu'on lui laisse la paix! Ce que nous comprenons moins, c'est que la Prusse ne fasse rien pour le mériter.

Si une puissance doit troubler la sérénité de M. de Bismark, ce n'est pas l'Autriche. Surprise à l'improviste par la publication des traités secrets, le cabinet de Vienne cherche depuis trois jours à se donner une contenance.

Premièrement, il a nié que le traité d'alliance offensive et défensive contracté par la Prusse avec les Etats de la Confédération du Sud fût équivalant à l'adjonction pure et simple de cette confédération à celle du Nord. Cette façon de constater que le traité de Prague n'a pas été violé est commode.... surtout pour la Prusse. Restait à expliquer le procédé. Il n'est pas si mauvais qu'on pourrait le croire, reprend aujourd'hui le journal officiel de Vienne; ces traités, on a eu la délicatesse de nous les révéler, trois jours avant leur publication, il est vrai, mais enfin nous les connaissions le 15 mars.

Du reste cette attention, puisque attention il y a, la Prusse ne semble pas l'avoir eue pour tous les Etats de l'Europe. Si le gouvernement français, par exemple, avait eu communication de ces traités, il est certain qu'il n'eût pas passé leur existence sous silence, alors que le Corps Législatif discutait les affaires d'Allemagne.

L'*Indépendance belge* raille la France: "Le comte de Bismark, dit-elle, a tout simplement voulu accomplir un acte de courtoisie, d'amitié, en fournissant au cabinet français un argument décisif pour la discussion du projet de loi sur la réorganisation militaire." Quand cesseront donc ces persiflages?

Le *Times* publie une correspondance de Paris, dans laquelle se trouve l'appréciation suivante:

"L'unité allemande est un fait accompli, en dépit de M. Rouher et de ses trois tronçons distincts ou tronçons, et c'est au moment même où le ministre d'Etat démontrait l'impossibilité de cette union, que le ministre prussien démolissait par des faits tout son raisonnement. Si cette nouvelle avait été connue à Paris dans le cours du débat, on peut imaginer quel en aurait été l'effet. Personne ne s'étonnerait d'apprendre que, sans plus de retard, le roi de Prusse a ceint la couronne impériale et signifié aux Allemands de l'empire autrichien de venir prendre leurs sièges au sein du parlement germanique. Vous pouvez juger de la mortification que ces événements ont causée ici."

Voilà comment les étrangers jugent l'attitude de la France vis-à-vis de la Prusse.

Le temps est pourtant venu d'être ferme. On ne peut supporter la prétention du roi Guillaume de dominer du Niémen à Thionville. La lame de l'épée prussienne doit donc être coupée au Rhin; et puisque les traités de 1815 sont tombés, il faut qu'ils soient à terre pour tout le monde.

La paix n'est qu'un mot tant qu'elle n'est pas établie dans des conditions qui en font une réalité.

Si la première nouvelle des déclarations faites à la tribune du parlement de Berlin, au sujet de la question du Limbourg et du Luxembourg, a fait sensation en Hollande, la lecture du texte même de ces délibérations a produit une émotion encore plus pénible.

Notre correspondant de La Haye nous écrit que ce qui a surtout froissé le sentiment national, c'est le langage à la fois hautain et ironique employé par M. de Bismark à l'égard de la Hollande et de son gouvernement.

Le ministre prussien n'a pas hésité à employer, à l'égard du gouvernement hollandais, le persiflage le plus blessant. Il l'a ouvertement accusé d'avoir répandu des bruits faux et alarmants sur les intentions de la Prusse à l'égard de la Hollande, et cela pour obtenir le vote du budget de la guerre.

Ces insinuations faites sur le ton de la plaisanterie, et qui ont excité l'hilarité du parlement, sont des plus offensantes pour la dignité du cabinet de La Haye, et si le sentiment du pays était écouté, des explications catégoriques seraient demandées à M. de Bismark sur ses paroles.

Les ministres du roi des Pays-Bas se conformeront-ils à ce vœu de l'opinion? C'est très douteux en présence de l'épouvante que M. de Bismark paraît leur inspirer.

A Luxembourg, la persistance des bruits de cession à la France cause la plus profonde émotion. On y a d'abord opposé l'incrédulité, mais divers symptômes peu équivoques ne permettent plus de nier qu'il n'y ait quelque chose dans l'air. Les hommes du gouvernement ne cessent d'aller et de venir de Luxembourg à La Haye, et de La Haye à Paris.

On a remarqué également l'arrivée à Luxembourg de quelques fonctionnaires des départements français voisins. Ces messieurs visitent les familles notables, s'informent des dispositions de la population à l'égard du gouvernement français, et des chances qu'aurait le vote d'un plébiscite sur l'annexion.

On écrit de La Haye au *Temps* :

"Il est question, depuis quelques jours, de pourparlers et d'arrangements concernant le grand duché de Luxembourg.

"Tout le monde sait que ce grand-duché appartient au roi de Hollande, et qu'il faisait partie de l'ancienne confédération germanique.

"Sa capitale est une forteresse que les Prussiens ont occupé, jusqu'à Sadowa comme membre de la confédération, et qu'ils ont continué d'occuper depuis, sans aucun titre de droit, et simplement parce qu'il leur a plu d'y demeurer.

"Nous n'apprendrons rien à personne, en disant qu'on a fort parlé, depuis quelques jours, d'un arrangement en vertu duquel le grand duché passerait des mains de la Hollande aux mains de la France, moyennant une indemnité pécuniaire, et sans doute en réservant le vote de la population.

"D'après des renseignements dignes de foi, mais que cependant nous ne pouvons donner que sous toutes réserves, ces pourparlers auraient abouti, et les Prussiens y auraient prêté la main en consentant à se retirer. Seulement, on ajoute que la forteresse serait démantelée.

"Nous devons faire observer cependant que, dans la journée d'hier, le bruit courait fort que le *Moniteur* contiendrait ce matin la modification officielle de la cession. Le *Moniteur* n'a rien dit encore et le fait ne peut être tenu pour acquis avant qu'il ait parlé.

"Le duché de Luxembourg a une population de 202,000 habitants."

Mais la *France* du 25 mars contient le démenti suivant :

"Le bruit courait hier que le *Moniteur* devait annoncer aujourd'hui la cession du Luxembourg à la France par le gouvernement des Pays-Bas.

"Encore une de ces nouvelles à sensation dont les correspondants de journaux sont si prodigues.

"Le *Moniteur* se tait, et nous ne croyons pas qu'il ait aucun motif de rompre le silence.

"Nous avons déjà dit qu'il n'y avait aucune négociation pendante au sujet du Luxembourg. Nous nous croyons en mesure d'affirmer que, depuis lors, la situation n'a pas changé.

"Nous sommes dans la semaine des démentis, mais on a beau faire, l'imagination des nouvellistes ne se lasse pas, et demain sans doute ils trouveront un autre sujet pour exciter la curiosité du public.

L'irritation, à Vienne, contre les traités conclus par le cabinet de Berlin avec ceux de Munich et de Bade, et contre le moment choisi par le comte de Bismark pour les livrer à la publicité, se manifeste avec une violence de langage très naturelle : le *Volksfreund* le qualifie d'action *cynique*. Une autre feuille autrichienne, et très gouvernementale, ceci est à noter, demande comment la France envisage ce démenti indirect, mais éloquent, donné aux déclarations de M. Rouher.

Le traité entre la Prusse et le Wurtemberg,—il sera bientôt suivi par une convention analogue entre la Prusse et la Hesse,—a été présenté hier au comité des chambres de Stuttgard.

Dans la séance du 18 mars du parlement allemand, M. de Bismark a fait les déclarations suivantes :

Le comte de Bismark—Je suis heureux que le préopinant me donne occasion de combattre les suppositions absurdes de la presse relativement à nos rapports avec la Hollande. J'ignore qui a eu intérêt à répandre l'opinion que la Hollande ou une partie quelconque du territoire hollandais serait menacée par la Prusse ou l'Allemagne, ou que quelque homme d'Etat prussien aurait jamais la pensée d'envier leurs possessions au Hollandais ou d'y porter atteinte.

Peut-être les craintes qui se sont produites à cette occasion ont-elles eu pour le gouvernement néerlandais le résultat heureux de rendre les députés de ce pays plus favorables lors du vote du budget militaire; cependant je ne puis voir dans ce but seul l'origine de ces bruits, que nous aurions menacé la Hollande, bruits qui sont si complètement dénués de fondement qu'il n'y a pas eu de prononcé la moindre parole qui ait pu donner un prétexte aussi minime que possible pour répandre ce mensonge.

Nous avons eu avec les Pays-Bas, à l'occasion de l'explosion de la guerre, une courte explication sur le Luxembourg. Le gouvernement du grand duché du Luxembourg ne suivit pas notre exemple et ne se sépara pas de la Confédération germanique après la déclaration de guerre du 14/16 juin; il resta au sein de la Diète, il s'abstint jusqu'à un certain point aux alliés qui étaient en guerre avec nous, il continua à appartenir à la Confédération.

J'ai eu à cette occasion une explication avec le ministre des Pays-Bas qui, bien qu'il n'eût pas sur ce point de mandat direct exprès, représentait néanmoins par mandat tacite le gouvernement luxembourgeois dans cette question. Nous fûmes d'accord qu'au point de vue juridique, nous étions en guerre avec le Luxembourg, mais que des deux côtés nous n'avions aucun intérêt à faire cette guerre, et nous nous crûmes tous deux sur parole que nous ne tirerions pas l'un sur l'autre.

Je ne puis admettre qu'il y ait là le germe d'appréhensions pour la Hollande, une menace contre les Pays-Bas; ce sont là des choses passées. Il est connu que le gouvernement néerlandais désire que le Duché qui embrasse une partie de son territoire immédiat, une partie de la province du Limbourg, soit dissous.

Nous avons la conviction que si nous avions insisté pour que les Pays-Bas accédassent pour le Limbourg, nous leur aurions donné un sujet d'appréhension, car il se serait encore agi d'amener la rupture d'une unité d'Etat comme celle que MM. les députés polonais veulent infliger à la monarchie prussienne.

Nous n'avons pas formé cette demande; de même il ne nous est jamais parvenu, en ce qui concerne le Luxembourg, en vue quelconque du souverain, du gouvernement, de la population de ce pays qui demandât que ce grand-duché fît partie de la Confédération du Nord.

En prenant les mots à la lettre, on pourrait admettre qu'il serait nécessaire de faire un traité de paix avec le Luxembourg, comme nous en avons fait avec Meiningen, avec Reuss. Mais cette déclaration de guerre indirecte, qui consistait dans la présence du Luxembourg au sein de la Diète n'a eu aucune conséquence, ni un combat, ni une conclusion de paix.

De notre côté nous n'avons ni renoncé à l'appartenance du Luxembourg et du Limbourg à l'Allemagne, ni déclaré que cette appartenance formait un principe de droit. Nous ne pouvions faire violence aux souverains qui ne veulent pas accéder à la Confédération ni exercer de coercition contre eux.

Si quelqu'un des autres souverains qui font partie aujourd'hui de la Confédération du Nord eût refusé d'y accéder, je crois qu'il aurait fallu que la situation géographique de cet Etat nous y obligeât absolument, pour nous décider à exercer une pression sur un gouvernement pareil dans la situation présente, car nous avons autant d'intérêt que les autres puissances européennes à ne pas augmenter la matière inflammable qui pourrait mettre le feu à l'Europe.

Je ne puis donc que constater que le Luxembourg ne nous a jamais exprimé le vœu de ne pas accéder à la Confédération du Nord. Le Limbourg nous a expressément exprimé le vœu de le laisser tranquille sous ce rapport.

CHRONIQUE LOCALE.

Instructions pour la police.—Le Col. Adams, chef de police, a envoyé les instructions suivantes aux lieutenants dans chaque district représentatif de la ville :

"Mettez deux officiers au bureau d'enregistrement de votre district et ordonnez leur d'empêcher tout rassemblement inutile autour ou près du lieu d'enregistrement."

Chemin de fer des rues Remparts, Dumaine et St Pierre.—Un meeting de propriétaires ou des personnes qui sont intéressées dans la ligne susdite, a eu lieu samedi soir. Toutes ces personnes ont été unanimement favorables à la voie proposée et ont résolu de faire tous leurs efforts pour l'établir. Le droit de passage devant être vendu par le contrôleur le 24 avril, MM. L. E. Lemarié, D. B. Macarty, B. Saloy, F. M. Jacobs, H. Larquier et F. Mouny ont été choisis pour faire les offres.

Rapport mortuaire—Le nombre total des décès pendant la semaine dernière a été de 86. Sont morts 57 blancs, 18 noirs, 9 mulâtres et 2 non déclarés. 38 du sexe masculin, 44 du sexe féminin et 4 non déclarés. 46 étaient au-dessous de 10 ans et une négresse est morte à l'âge de 121 ans.

Enregistrement.—La grande œuvre de l'enregistrement des électeurs a commencé hier matin et pour la première fois les nègres ont été appelés à jouir de la liberté et de la souveraineté publique tout ensemble. Naturellement ils se sont portés vers les polls en nombre serré, et les registres doivent contenir déjà beaucoup d'électeurs de cette nouvelle classe. L'inscription marchait rapidement pour les nègres. Un nom quelconque et un domicile quelconque dans la paroisse et tout était dit. Il n'en était pas ainsi pour les représentants de la race caucasienne qui brillait, du reste, beaucoup plus par leur absence que par leur empressement.

La première journée a été, comme d'un accord tacite, abandonnée aux affranchis, et très probablement il en sera ainsi plusieurs séances de suite. On voyait cependant quelques anciens citoyens tachant ici et là de parvenir aux polls; mais tout n'était pas fini pour eux en arrivant au lieu de leur destination et leur but n'était pas atteint. La clause qui régit l'enregistrement est tant soit peu élastique, et à cet égard plusieurs difficultés inattendues ont été soulevées. On a exigé dans plus d'un bureau, nous assure-t-on, les anciens certificats d'enregistrement, comme s'il s'agissait d'un ré-enregistrement et non d'une opération nouvelle. On nous assure encore qu'on a opposé aux anciens électeurs plus d'obstacles légaux ou, comme on dit en anglais, plus de *disqualifications* qu'ils ne l'avaient prévu. En somme, on estime que parmi les électeurs enregistrés hier, les blancs ne formaient pas le 10me. Le vénérable Jacob Barker a été le premier caucasien à se faire enregistrer et dans une note aux journaux, il a dit: "Je me suis soumis à l'enregistrement, parce que c'est le seul moyen laissé aux habitants du Sud de corriger le tort de la taxation sans la représentation."

Notre confrère du *Crescent* se plaint de ce que l'enregistrement soit clos et secret au lieu d'être ouvert et public, et il espère que le général Sheridan qui désire que l'opération se fasse d'une manière loyale, avisera à ce que les choses soient conduites de manière à répondre à l'attente publique.

Coup de poignard. — Hier soir, vers 8 heures, un musicien, nommé Louis Blanca, a reçu, au côté, un coup de poignard de la main d'Alcide Moret, qui se trouvait avec lui dans une maison mal famée, à l'encoignure des rues Tremé et Conti. Le Dr Wilson, appelé, a dit que la blessure était fort dangereuse. La police court après Moret. Nous ignorons le sujet de cette difficulté.

☞ Le moindre rhume, la plus légère toux, quand ils sont négligés peuvent ébranler les constitutions les plus robustes et amener la consomption et la mort.

Ce résultat déplorable peut toujours être évité en faisant usage, en temps utile, du Sirop Pectoral Balsamique de Baconot, l'une des préparations les plus efficaces qui aient encore été présentées au public louisianais. Ce sirop a, de plus, l'avantage d'être très agréable au goût, et [illegible].

Maintenant, que les produits étrangers coûtent si chers à importer, à cause des droits et de la hausse sur l'or, il devient important de rechercher les préparations "indigènes" qui joignent des garanties sérieuses à la modicité du prix.

Le Sirop Pectoral Balsamique se recommande spécialement à la faveur du public sous ce double rapport.

On le trouve dans les principales pharmacies de la ville.

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris. 15 rue de la Paix. Paris.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Les Bills du Mississippi et de la Georgie.
Opinion de la Cour Suprême.
Nouvelles d'Europe.
Paroles conciliantes de M. de Bismark.
Pas de Guerre.
L'Espagne a accédé aux demandes de l'Angleterre.
Baisse de l'Or à New-York.

Vienne, 15 avril—Des dépêches reçues ici disent qu'Omer Pacha, avec des bâtiments de guerre et nombre de troupes, est parti de Turquie pour aller combattre l'insurrection en Grèce.

Lisbonne, 15—Le steamer de la malle de Rio Janeiro est arrivé ici aujourd'hui. Lors de son départ, le bruit courait que la médiation offerte par les Etats-Unis avait été sommairement rejetée par le Paraguay.

Liverpool, 15, 2 P. M.—Le coton a haussé de 1/8 depuis l'ouverture. Il est coté à 12 et 12 1/8.

Au soir—Coton actif et ferme à la clôture. Cotes autorisées: middling uplands 12 d., middling Orléans 12 1/4. Ventes 15,000 balles.

Londres, 15—Consolidés 90 3/4.

Londres, 15 avril—L'Espagne a cédé à la demande faite par le gouvernement anglais dans l'affaire du steamer Tornado.

Le steamer brésilien qui est arrivé aujourd'hui apporte la nouvelle que l'empereur du Brésil, afin de renforcer son armée sur la rivière Paraguay, avait appelé la garde nationale de l'empire au service actif, ce qui a causé beaucoup de mécontentement dans le peuple et provoqué une opposition à la continuation de la guerre contre le Paraguay.

Frankfort, 15, au soir — Les bons américains ont fermé à 76 3/4.

Mobile, 15—Ventes de coton, 1,600 balles. Demande active en général. Marché ferme à la clôture. Middling 23 à 25 1/2.

New York, 15—Coton actif. Marché fort. Ventes, 3,200 balles à 29 pour le Middling Upland. Argent facile à 5 et 6 p. c. Or, 134 5/8 et 134 3/4. Change inactif à 109 1/8. Gouvernements en baisse de 1/8. Le gouvernement achète des 7-30 et vend des Nouveaux Cinq.

Washington, 15—A la Cour Suprême, aujourd'hui, le juge-président Chase a prononcé son opinion dans l'affaire de l'Etat du Mississippi et du général Ord et autres, sur la motion pour obtenir l'enregistrement d'un bill qui empêcherait d'exécuter l'acte de reconstruction. La Cour n'a pas adopté l'argument d'après lequel le Président est requis simplement d'exécuter un acte ministériel et elle soutient que les termes *Exécutif* et *ministériel* n'impliquent, en aucune manière, le même sens.

Un devoir ministériel, dont l'accomplissement peut, en certains cas, être requis du chef d'un département par une procédure judiciaire, en est un de ceux où rien n'est laissé à la discrétion. D'autre part, c'est le devoir du Président de voir à ce que les lois soient fidèlement exécutées, et parmi ces lois, est l'acte de reconstruction.

Une tentative de la part du département judiciaire d'enjoindre l'accomplissement de ces devoirs par le Président, pourrait être justement caractérisée, pour employer les expressions du juge-président Marshal comme une extravagance excessive et absurde.

Le Congrès est le département législatif du gouvernement, le Président le département exécutif. Rien ne peut être restreint dans leur action par le département judiciaire, bien que les actes de tous deux puissent, en certains cas, être soumis à son examen.

La Cour démontre l'inconvenance de cette intervention en en indiquant les conséquences probables et conclut ainsi: Le bill dit que si l'action ne peut être obtenue contre Andrew Johnson comme Président, elle peut être obtenue de même contre lui comme citoyen de Tennessee, mais il est clair qu'une action contre l'exécution d'un acte du Congrès par Andrew Johnson est une action contre l'exécution par le Président. Un bill demandant une injonction contre l'exécution d'un acte du Congrès, par le fonctionnaire qui occupe le fauteuil présidentiel ne peut être reçu soit qu'il le prenne comme Président ou simplement comme citoyen de l'Etat. La motion pour avoir la liberté de faire enregistrer le bill est en conséquence refusée.

Dans l'affaire de l'Etat de la Géorgie contre certains officiers, l'avocat général ne fait aucune objection à la politique du bill, et nous accordons, par conséquent, la permission de le faire enregistrer.

Le juge Sharkey a dit que l'objection au bill qu'il voulait faire enregistrer semblait venir d'un point auquel il était facile de porter remède, et que le bill pourrait être modifié de manière à convenir aux vues de la cour et être présenté de nouveau. Le juge président Chase a répondu: "Permission d'enregistrer le bill est refusée; quand un autre bill sera présenté, il sera pris en considération." Sharkey a dit: "Je crois comprendre que la cour veut dire qu'une demande peut être faite jeudi." "Jeudi, a répondu Chase, [illegible] la procédure devant la cour, et subséquemment, suivant la règle de la cour, une sommation a été adressée au gén. Pope, qui commande en Georgie.

Les communications doivent être faites au défendeur 60 jours avant qu'il les renvoie à la cour, et comme elle doit s'ajourner en mai, l'affaire ne peut se continuer qu'en décembre.

Vicksburg, 15. — Descendu, le Baltic, à 2 h. A. M.

Le fleuve baisse.

Louisville, 15—Coton, 23 pour le Mid.

St Louis—Pas de changement dans le prix du tabac. Farine lourde, à 25 c. pour toutes les qualités, excepté la farine de choix.

Charleston, 15—L'ordre du gén. Shield, publié ce matin, qui suspend pour 12 mois l'exécution des procès civils, a donné satisfaction générale.

Le *South Carolinian*, journal publié à Columbia, a été acheté par Nash et d'autres gens de couleur, et sera conduit comme un organe conservateur des nègres.

Coton, ferme. Ventes, 184 balles. Reçu, 230.

New York, 15—L'état des banques montre que les emprunts ont diminué de $4,367,849; les espèces augmenté de $717,416; le *legal tenders* augmenté de $1,180,740.

Arrivé le steamer Monterey de la Nouvelle-Orléans.

Washington, 15—On a le retour de tous les comtés, excepté un, de Maryland, sur le vote pour une convention afin de faire une nouvelle constitution et la majorité en faveur d'une constitution est portée à 10,000. Elle se rassemblera à Annapolis le second mercredi de mai.

New York, 15—Arrivé le steamer Allemania, de Southampton. La *North German Gazette* dit que le Luxembourg ne compensera en aucune manière les sacrifices que la guerre causerait.

La France, même victorieuse, invoquerait seulement une ancienne inimitié, heureusement éteinte aujourd'hui. La guerre pourrait mettre aussi en question cette stabilité domestique que le gouvernement français s'est efforcé d'assurer.

Le *Moniteur* du soir dit que Bismark a démontré dans un langage digne la nécessité pour l'Allemagne d'avoir égard aux justes susceptibilités de la France; il a fait aussi diverses déclarations importantes et a dit que le Luxembourg était un Etat indépendant, dont le roi de Hollande pouvait disposer dans l'exercice de ses droits souverains et sous sa responsabilité.

(Autres Dépêches.)

Philadelphie 14 avril—Le bureau d'officiers de marine récemment nommé pour examiner League Island ont unanimement recommandé ce lieu comme très convenable pour un chantier de navires blindés.

New York 14—Quinze steamers sont partis hier de ce port avec passagers, malles et fret pour l'Europe, Cuba et les ports du Sud.

St Louis 14—Le haut Mississipi est ouvert jusqu'au lac Pepin. Tous les cours d'eau de l'Ouest ont grossi plus ou moins rapidement.

Toronto 14 avril—Une force de troupes des Etats-Unis est arrivée hier à Rouses Point, et on parle de nouveau d'une incursion fénienne.

New York 14—Arrivé, le steamer Ocean Queen, parti d'Aspinwall le 4 du courant, avec $1,146,583 en or.

Des lettres mexicaines du quartier-général des Libéraux, devant Queretaro, lettres datées du 27 et du 28, de San Luis, contiennent des détails sur l'engagement de Cienque. Elles confirment la déroute des Impérialistes. Plusieurs voies, pour échapper, restent encore à Maximilien, et le peuple de Queretaro lui fournit libéralement des provisions. La question est de savoir quelle est celle des armées belligérantes qui sera affamée la première. Toute la lutte est là. Escobedo est considéré comme incompétent pour la position qu'il occupe.

Une partie du Coahuila est encore en insurrection sous la conduite du général Herrero, qui propose d'ériger le district de Laguna en un Etat séparé.

On craint que ce mouvement cause de l'embarras, attendu que les dissidents pourraient aisément se porter sur Saltillo et délivrer le Gén. Ortega.

Une lettre des Cayes, Hayti, du 21 mars, dit que lorsque la révolution a éclaté contre Geffrard, le peuple de la campagne a attaqué la ville, mais a été repoussé par le frère de Geffrard. On redoutait une autre attaque et, comme conséquence, une autre conflagration.

Bruxelles, 14—On rapporte qu'il est question maintenant de neutraliser le duché de Luxembourg, afin d'éviter la guerre entre la France et l'Allemagne.

Athènes, Grèce, 14—L'assemblée nationale de Crète a lancé une proclamation où elle se déclare en faveur de la tolérance religieuse et de l'égalité des droits politiques.

New York, 14—Le comité allemand central républicain observera demain l'anniversaire de la mort de Lincoln, au Cooper Institute.

Des avis du fort Macpherson, Nebraska, disent qu'un sergent et 12 hommes du 2e de cavalerie ont été tués, mutilés, scalpés par les Indiens, à 18 milles à l'Est du fort Reno. Aucun n'a échappé.

On croit que les Crows se joindront au Sioux, auquel cas le fort Smith sera en grand danger.

Londres, 15 avril—Consolidés 90 3/4. Bons américains 74.

Frankfort, 15—Bons américains 76.

Liverpool, 15—Coton calme. Ventes, 10,000 balles. Uplands à 11 7/8 d. et 12 1/4 pour middling Orléans.

Washington, 15—Le Président a nommé Henry T. Hoff pour contre-amiral à la place de Bell, qui est à la retraite.

Washington, 15 — La Cour Suprême des Etats-Unis a refusé aujourd'hui de s'occuper du bill du Mississippi contre le Président, mais elle a permis l'enregistrement du bill de Georgie, qui n'est pas sujet à la même objection.

New-York, 15—Coton calme à 27 1/2 pour le middling upland; 5-20, 109 3/4 à 109 7/8.

— Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Un carré de papier quotidien de Philadelphie a fait de son côté une brillante découverte. Il a appris de source sûre que la Martinique et la Guadeloupe, fatiguées de la tyrannie de la métropole, ne demandaient qu'à secouer le joug français et aspiraient aux bienfaits d'une annexion américaine. Décidément, toutes les Antilles, petites ou grandes, libres, espagnoles ou françaises, excitent furieusement l'appétit des Etats-Unis. Il est vrai que la Guadeloupe, avec sa superficie restreinte, son admirable climat, ses productions splendides et sa population intelligente, est un morceau plus friand que l'Amérique russe avec son immense étendue de glace et ses Esquimaux, mais ce n'est pas une raison pour prêter à nos créoles des sentiments qu'ils n'ont jamais eus et qu'ils n'auront jamais.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 15 avril.

Nous n'avons aucun changement important à constater; le mouvement a été restreint presque partout.—Le sucre et la mélasse ont été peu recherchés.—Les produits de l'Ouest ont manqué d'animation; le porc a encore faibli, le maïs, la farine et l'avoine ont acquis peu de fermeté.—Les ventes de coton ne s'élevaient, à la clôture, qu'à 2,200 balles, aux prix antérieurs.—Le marché a clos irrégulier, mais tendant à devenir plus ferme.

La demande de change étranger a été faible. Les offres et la demande ont été limitées. L'état actuel de l'or a éloigné les courtiers. Les ventes de Sterling, aux banques et aux banquiers, comprennent 5000 livres (clear à 144 1/4, 5000 livres à 144 3/8, 3000 à 144 3/4, 3000 livres à 144 7/8, 500 livres et 1000 livres à 144 3/4, 1000 livres No 1 à 145, 2300 livres, en traites connaissements, à 145 1/4, 2000 livres de banquiers à 147 et 3000 livres dito à 147 3/8. Dans le change sur France, 150,000 Francs, en commercial No 1, à 3.90 à 3.91 1/4 et 25,000 de banquiers à 3.82 1/2. L'état du marché nous empêche de donner les cours du Sterling.

Le numéraire a trouvé encore moins d'acheteurs qu'hier. L'or a ouvert nominalement à 135 1/2 (135 1/4 à New York), mais les dépêches l'ont ensuite fait tomber et il a clos faible à 135 1/4. Il y en avait peu sur place. On n'en a pas vendu au Board de midi, au dehors, $22,000 à 135, $10,000 au même taux, option de l'acheteur, dans une semaine, $10,000 à 135 3/8, $1,000, $5,000, $5,000 et $6,000 à 135 1/2, $20,000 à 135 5/8 et $6,000 à 136.—Dans l'argent, $1,000, et demi piastres américaines, à 129 1/2 et 1,000 piastres mexicaines à 1 3/8 de prime pour de l'or.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, quelques unes ont continué de répondre à la demande à 5/8. La demande de commercial a été à peine modérée; [illegible] vendu $25,000 sur New York, à vue, [illegible] de prime, $20,000 et $100,000 à 3/8, $10,000 à [illegible] $10,000 et $12,000 à 1/4, $10,000 à [illegible] à 40 jours à 3/8 d'escompte, à 30 jours [illegible] Les cours du change commercial, à vue [illegible] à la clôture, à 1/4 à 3/8 de prime.

On n'a vendu d'actions ni au Board ni au dehors.

Il ne s'est pas vendu de Bons de la ville. Les Consolidés sont cotés à 90 à 92 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1/2, ainsi que les coupons—Les "Bases" de la Louisiane sont cotés à 62 1/2 à 64, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus à 60 et 62 1/2.

$1200 en billets de la ville se sont vendus à 97 1/4 cents; $6000 dito à 97 1/2 et $15,000 en billets de l'Etat à 84 cents—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 50 à 52 cts et les billets du Trésor de l'Etat à 83 et 84 cts.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 15 avril 1867.

Coton—La demande a été bornée, ce matin, à l'ouverture du marché, et n'a montré que bien peu d'animation durant toute la journée. Les lots offerts étaient assez amples pour faire face à toutes les demandes, et les détenteurs en général ont montré des dispositions à vendre; mais leurs vues outrepassaient les limites des acheteurs, et comme ceux ci n'avaient l'intention de n'opérer qu'à condition qu'il leur serait fait des concessions, les transactions ont été comparativement fort restreintes, n'ayant, à la clôture, pu former qu'un montant de à peine 2200 balles, que les courtiers ayant pris part aux affaires. Nous n'avons à signaler aucun changement dans les prix, sinon d'établir que l'irrégularité incessante des prix nous ôte la possibilité de donner des cotes correctes; aussi les omettons nous. Les dépêches de l'après midi, annonçant une hausse de 1/8 d à Liverpool sont arrivées trop tard pour avoir pu agir sur les prix.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,084
Reçu aujourd'hui	4349	
précédemment	688723	
		693072
		795054
Expédié aujourd'hui	1548	
précédemment	624228	
		625776
Stock en mains		169278

Les expéditions ont embrassé 70 balles pour la Havane et 1478 pour Providence.

Sucre et mélasse—Les arrivages, depuis samedi, nous ont fourni 25 boucauts de sucre. Pas de mélasse. Le marché est dans un calme plat et il ne s'y fait que quelques petites affaires en détail. Les dernières ventes de premières mains ont eu lieu à 13¼ cts pour le sucre fully fair à prime et 65 cts le gallon de mélasse fermentée. Le sucre de Cube est coté à 11¼ à 12¼ cts la livre des Nos 12 à 13. La mélasse de Cube est cotée par cargaisons à 35 à 50 cts le gallon, en détail 40 à 65 cts, et en fortes lots à 60 cts le gallon.

Tabac—Il nous est arrivé, depuis samedi, de nouveaux renforts de tabac, lesquels se composent de 76 boucauts. Nous n'avons aucune vente à rapporter, aujourd'hui, mais les arrivages d'envois n'ont qu'à devenir plus fréquents et il s'établira ici un commerce plus étendu dans cette branche. Nous cotons :

Léger—Inferior lugs, 3½ à 4, good lugs 4½ à 5, inferior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7½ à 10, fair leaf 10½ à 12½, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4½, good lugs 5 à 6, inf à common leaf 6½ à 8, medium leaf, 8½ à 11, fair, 11½ à 13, fine 14 à 17¼, choice selections 19 à 21.

Fret—Fort calme. Les taux sont actuellement: ¾ c par livre de coton sur steamers pour New York, $5 par boucaut de tabac, 50 c par baril de farine, 35 cts par sac de maïs. Voiliers pour Boston ¾ c par livre de coton. Vapeurs pour Liverpool 1d par livre de coton—voiliers ⅜ à 9/16 d. Voiliers pour le Havre 1 1/8 c.

Arrivages de l'Ouest—Le steamer Richmond, de Louisville et l'Argosy conduisant cinq barges de l'Indiana, sont arrivés ici depuis samedi.

Farine—Les approvisionnements de farine sont faibles et le marché est stable et très ferme. Les détenteurs demandent des prix plus élevés encore, mais les acheteurs se tiennent à l'écart. Il s'est cependant vendu aujourd'hui, 2000 barils, dont 40 de commune à $9.50 à $9.25, 200 de farine pour ce qu'elle vaut à $14.50, 150 de double extra à $15.75, 100 do à $16, 110 et 250 do à $16.25, 250 de triple extra à $17.25 et 100 d'extra de choix à $18.25 le baril.

Mais—Les approvisionnements de maïs sont ronds. Le marché est calme mais ferme. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 4500 sacs dont 200 de jaune, 500 de blanc mélangé et 1500 de jaune mélangé à $1 30, 300 de blanc mélangé 100 do et 400 de jaune à $1 32, 400 de blanc, 200 do et 500 do à $1 35 le boisseau.

Avoine — Les approvisionnements d'avoine sont faibles et l'article est en bonne demande.—Ventes de 100 sacs à 86 cts, 300 à 87¼ cts le boisseau.

Son—En demande, mais stock faible, et les ventes de l'article ne se font conséquemment qu'en petits lots à $1 90 à $2 les 100 livres selon la qualité.

Foin—L'approvisionnement de foin est rond et la demande bonne. Ventes, aujourd'hui de 1000 balles, dont 125 et 150 de fair Ohio river à $35, 200, 220 et 300 à $36 le tonneau.

Saindoux—La demande a été considérable aujourd'hui, et elle a amené des ventes embrassant 230 tierçons, en lots à 13 3/8 cts et 26 à 13 1/4 cts la livre. L'article en tierçons est tenu à 13¾ à 14 cts la livre.

Porc—Le marché continue à être fort calme et les prix baissent. Nous avons entendu parler d'une vente de mess à $23 50, et subséquemment, un lot du même a été offert à $23 25. Détail à $24 à $24 25 le baril.

Bacon—Le marché au bacon est calme et fléchit. Un lot de 10 barriques de jambons passés au sucre a été vendu à 17 cts la livre. Les côtés osseux peuvent être achetés en lots, au débarcadère à 11½ à 11¾ cts. Les épaules sont cotées à 10 cts, les côtés désossés 13 1/8 cts les jambons passés au sucre 16 à 17 cts.

Café—Le stock de café est faible, et la demande active et des reventes ont lieu à 18 1/2 c la livre, en or pour le fair, et 18¾ à 19 cts pour le good fair à prime—et 24 à 26 en monnaie courante.

Fromage—Abondant et calme à 15 à 16 cts pour le fromage de l'Ouest, 15 à 18 cts pour celui du Nord et 16 à 22 cts pour le fromage de l'Ouest imitation Dairy anglais.

Riz—Un chargement de 162 barriques de riz de la Caroline s'est vendu à 11 3/4 cts la livre. L'article se vend en lots et en magasins à 12 à 12¼ cts. Les approvisionnements de riz de la Louisiane sont faibles, mais les ventes de cette qualité se font lentement à 9¼ à 10¼ cts. Le riz de l'Inde est coté à 8 à 10 cts.

Toiles d'emballage de l'Inde—Les ventes de cet article ne se font qu'en détail à 26 cts la yarde. Nous cotons les forts lots à 25¼ cts.

Huile de charbon — Il se fait d'actives affaires dans le commerce par placements à 55 à 58 cts le gallon pour l'article en baril, et en sans 69 à 74 cts.

Huile de graisse—L'article est calme à $1 10 le gallon, ventes par placements à 95 cts à $1, en lots.

Divers—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $5 à $5 50 le baril, les oignons $11 à $13, les pommes $7 à $8, les œufs $20 à $22 le baril, les poules $8 à $9 la douzaine, les oies $12 à $14, les dindes $32 à $38.

Chaux—Deux chargements de chaux de Rockland—environ 7000 barils—se sont vendus la semaine dernière à $2 le baril.

Chandelles de star—Il se fait d'actives affaires par placements à 16¼ cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17¼ cents pour celles de 13, 19 à 19½ pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles ayant le poids plein.

Beurre—Le marché est bien approvisionné de beurre, mais l'article est calme à 20 à 42 cts pour celui du Nord et 10 à 25 cts la livre pour celui de l'Ouest.

Sel—Le marché est calme et le stock modéré. Renforts faibles. L'article par cargaison, est tenu à $1 60 à $1 70 le sac de vieux sel et $1 75 à $1 80 pour le nouveau. Les lots en entrepôt $1 75 à $1 85 pour le gros, $1 80 à $1 95 pour le fin—à livrer en ville, $1 90 à $1 95 pour le gros, le fin $2 à $2 05.

Viande verte—L'approvisionnement de l'article est entre les mains de détenteurs qui le vendent au détail à 9¼ cts, jambons 11 cts et côtés 11¾ cts la livre.

Corde d'emballage—Les lots ronds sont tenus à 10¼ à 11 cts. L'article se vend en détail à raison de 11 à 12 cts la livre.

Whisky—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 10 à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 60 à $1 80 cts le gallon.

Peaux—Les approvisionnements de peaux sont faibles et la demande inactive. Les peaux sèches se vendent à 15 à 18 cts et les vertes 9 1/2 à 10 cts la livre.

Bandes de fer pour l'emballage—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 16 avril 1867.

Arrivé hier—443 bœufs du Texas, 220 veaux et vaches d'un an, 345 cochons et 491 moutons.

Vendu—150 bœufs du Texas, le bœufs de l'Ouest, 138 cochons, 404 moutons et 12 vaches à lait.

A vendre—[illegible] bœufs du Texas 72 [illegible] de l'Ouest, 202 veaux et veaux d'un an, 345 cochons et 101 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— — à — 18
do do 2me qualité, do	— 13 à — 16
Bœufs de Texas, de choix, par tête	50 — à 65 —
do do 2me qualité, par tête	35 — à 45 —
do do 3me qualité, par tête	[illegible] — à 30 —
Cochons de l'Ouest, par liv.	— 9 à — 10
do du pays, de	[illegible] à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 00 à 5 00
do du pays, par tête	[illegible]
do de l'Ouest, choix par tête	6 — à 8 75
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible] à 100 —
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 —
Veaux, par tête	8 — à 15 00
Veaux d'un an, par tête	10 — à 18 00

☞ L'attention spéciale des propriétaires de cafés et d'hôtels est appelée sur le magnifique spécimen de Billard Jenny Lind exposé actuellement au magasin de MM. Brunswick Bros & Co., fabricants de billards, rue St Louis, No 44, en face de l'Hôtel St Louis. Sous le rapport de l'élégance de la forme, du fini et du bon marché, le nouveau billard ne saurait être surpassé. On n'a encore rien vu de semblable dans cette partie du pays et il suffit de le voir une fois pour qu'il remplace les vieux billards.

Pour un café ce serait une précieuse acquisition, un ornement et une source de profits pour le propriétaire.

On trouvera toujours dans l'établissement des billards de tous genre. 1m

Décédée hier matin à 11 heures, Marianne Fiorello, fille de Joaquin Fiorello et de feue Catherine McLean, à l'âge de quatorze ans et 1 mois. Les amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures. Le convoi funèbre partira de l'encoignure Chartres et Jefferson.

Décédée à Rough and Ready, San Francisco, Cal., le 2 de mars 1867, Mme Maria Dukalil (née Marie Manny), native de la Nlle-Orléans, âgée de 35 ans et 9 mois.

Elle était aimée et estimée de tous ses amis et de tous ceux qui l'ont connue.

Un Ami

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, entre [illegible] Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz [illegible]

REMERCIEMENTS.

Nous prions le capitaine du transport des Etats-Unis LUCRETIA, venant de Ship Island, de vouloir bien accepter nos sincères remerciements pour nous avoir reçus à son bord le dimanche 14 avril, pendant le coup de vent qui nous a surpris sur le Pontchartrain.
J. FISSE, Jr.,
J. L. BARJAC,
E. CHOPIN,
F. DAKIER.
16 avril—1t

A une assemblée tenue ce dimanche, 14 du courant, à midi, à la caserne à pompe No 21 par les citoyens et propriétaires du faubourg Tremé dans le but de [illegible] Road devant passer par les rues St Pierre et Dumaine, M. [illegible] Mouney fut nommé président et M. Jules Benit secrétaire.

Le président, dans un bref mais éloquent discours [illegible]

Messieurs E. MALOY, J. B. MACARTY, E. LEMARIÉ, FELIX M. JACOB, HENRY LARQUIER, FRANCIS MOUNEY.

Sur motion, des remerciements sont votés aux officiers du Fire Engine No 21, pour l'usage de leur salle.

Sur motion, l'assemblée s'ajourne jusqu'au rapport du comité.
JULES BENIT, Secrétaire.
16 avril—1

Société des Amis de la Gaité.

Les Membres de la Société et le public sont prévenus que la Société des Amis de la Gaité donnera le 27 avril, un grand BAL au profit des INONDÉS des Paroisses de la Louisiane [illegible] à la salle de séances de la Société, 202, rue de Chartres.

Prix d'Entrée .... $1.50.

DIRECTEURS.
X. Detroit, Thévenet, C. Minglu, Rap. Ducatalna, N. Fidel, Dupuy, J. Frey, F. Combling, L. Telle, A. Cartaud, A. Gary, Thierry.

COMMISSAIRES.
L. Gruber, L. Sirtois, J. T. Michon, Meyrel, A. Mathieu, Vict. Jacques, Robert, Vincent, Goduin, Bourgeette, L. Riboux, F. Marechal.

On trouvera des cartes chez
MM. J. T. Michon, 16 rue d'Orléans.
N. Fidel, [illegible] Chartres et St Louis.
D. Combling, 304 rue de Chartres.
P. N. Riecon, 156 rue Royale.
X. DETROIT président.
L. GRUBER secrétaire.
16 avril—16 21 23 25 27

Chemises! Chemises!!
Reçu par LION & PINSARD,
172 RUE DU CANAL,
UN GRAND ASSORTIMENT DE
CHEMISES FRANÇAISES POUR MESSIEURS
En Toile et Coton. Devants Toile.
16 avril—1f

L. A. BELLANGER,
F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,
Coin Canal et Bourbon.
Confiseries! Patisseries!
LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir.
16 avril—

Divers. Divers. Divers.

Farine.
500 barils farine X X X,
300 barils farine X X,
300 barils farine superfine,
200 barils farine sans marque.

Porc et Bacon.
300 barils porc mess,
50 boucauts plats-côtés et épaules.

Saindoux.
50 tierçons saindoux de choix,
100 [illegible] saindoux de choix.

Beurre.
100 colis beurre.

Whiskey.
10 barils vieux Bourbon fin.

Tabac.
200 colis tabac manufacturé, assorti.

Haches.
100 douzaines haches Collins.

Fer à Cercles.
20 tonneaux, pour distillateurs.
50 barils pétrole vierge, en magasin.

A vendre par
ETHELL & THOMAS,
Négociants-Commissionnaires,
Rue Poydras, No 105.
16 avril—6f

Machines à dessécher.

Les célèbres POMPES A DESSÉCHER, de Palmer, de différentes grandeurs sont à vendre au dépôt de l'Eagle Cotton Gin, rue St-Charles, No 61. Ces pompes tirent de 1,000 gallons à la minute (les petites) jusqu'à plus de deux millions de gallons à l'heure (les plus grandes). Elles sont offertes à très bas prix. On trouvera en outre, au dépôt, des machines à vapeur et des bouilloires. Les Pompes sont les seules bonnes qu'il y ait en ville.

A vendre par W. L. CUSHING,
Rue St-Charles, No 61, coin Union.
16 avril—6f—3fps

Plusieurs Propriétés,
BIEN SITUÉES,
A VENDRE.
S'adresser à LOUIS E. COUVERTIÉ, No 79 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti. 16 av—1

Demande.
On demande un associé pouvant apporter $2500, dans une maison de vins et liqueurs déjà établie. S'adresser au bureau de l'Abeille. 16 avril—6

A Vendre.
Joli MAGASIN DE MODES, très bien achalandé. S'adresser, encoignure Magasins et Plaisant, No 482. 16 avril—1m

Demande de Pâtissier.
On demande de suite un BON PREMIER PATISSIER. S'adresser par lettre ou donnant les noms, adresses et références à M., case Box 3,357 P. O. N. O. 16 avril—3f

Demande
On demande plusieurs jeunes gens actifs, connaissant bien les populations créole et française, pour entreprendre un commerce qui pourrait donner de grands bénéfices. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser, en personne, au No 30 de la rue Carondelet, bureau au fond, au rez-de-chaussée. 16 avril—3f

DEMANDE
Une INSTITUTRICE d'un âge mûr, pour aller à la campagne, près de la Nlle-Orléans, elle doit pouvoir enseigner le français et l'anglais, avoir une bonne prononciation de ces deux langues, et enseigner également le piano.
S'adresser par lettres au bureau de l'ABEILLE aux initiales L. C., avec l'indication de la résidence, pour une entrevue. 14 avril—3f

Avis aux Votants du Premier District.

Le Bureau d'enregistrement de votants du Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, nommé par l'ordre spécial No 15, émané du cinquième district militaire, daté du 10 avril, donnent avis qu'ils ouvriront leur bureau, LUNDI 15 avril, à 8 heures du matin, au bureau d'enregistrement, salle No 5, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Tous les votants qui demeurent entre le Chemin Felicité et la rue du Canal, du fleuve au lac, s'enregistreront à ce bureau.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.
JOHN A. ROBERTS,
WILLIAM BAKER,
W. M. GEDDES.
Bureau des enregistreurs, salle 5, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. 13 avril—6

AVIS.
Bureau d'Enregistrement du Second District.

AVIS public est donné par la présente que le Bureau d'Enregistrement du Second District sera ouvert LUNDI 15 avril, à 8 heures du matin, au No 38 de la rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, et qu'il sera ouvert tous les jours, les dimanches exceptés, jusqu'au 15 du mois de mai prochain.

Heures de Bureau—De 8 heures du matin à midi, et de 4 heures de l'après midi à 7 heures du soir.

Le Second District est cette partie de la ville comprise entre les rues du Canal et de l'Esplanade, le fleuve et le lac.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1867.
Le Bureau des Registrateurs
EDWARD AMES,
E. C. THOMAS,
MICHEL VIDAL.
13 avril—1 j

AVIS.
Bureau d'Enregistrement du Troisième District.

AVIS public est donné par la présente que le Bureau d'Enregistrement du Troisième District sera ouvert LUNDI 15 avril, à 8 heures du matin, au Marigny Building, au coin de la rue Marigny et Front Levee, et qu'il sera ouvert tous les jours, les dimanches exceptés, jusqu'au 15 du mois de mai prochain.

Heures de Bureau—De 8 heures du matin à midi, et de 4 heures de l'après midi à 7 heures du soir.

Le Troisième District est cette partie de la ville, comprise entre la rue de l'Esplanade le fleuve, le lac et la limite inférieure de la ville.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

NOUVELLE-ORLÉANS, 13 avril 1867.
Le Bureau des Registrateurs
CHARLES F. BERENS,
JOHN M. WHIRTER,
H. STILES.
13avril—1pts

AVIS
Aux votants du Quatrième District.

Le Bureau d'enregistrement de votants du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans nommé par l'ordre spécial No 15 émané du cinquième district militaire, daté du 10 avril donne avis qu'il ouvrira son bureau, LUNDI, 15 du courant, au No 813 de la rue des Magasins.

Heures de bureau de 8 heures du matin à midi et de 4 à 7 heures du soir.

Tous les votants qui demeurent entre le chemin Felicité et la limite supérieure et du fleuve au fond du District devront se faire enregistrer à ce bureau.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.
JOHN L. DAVIES,
EDMUND FLOOD,
HENRY RENSEL, Jr.
16 avril—6PP

AVIS.
Paroisse d'Orléans, rive droite—Bureau d'Enregistrement.

AVIS est donné que le bureau d'enregistrement de la paroisse d'Orléans, rive droite, sera ouvert LUNDI 15 avril, [illegible] rue Olivia entre les rues Patterson et Delaronde, à 8 heures, et restera ouvert tous les jours (excepté le dimanche) jusqu'au 15 mai prochain.

Heures de bureau—De 8 heures du matin à midi, et de 4 à 7 heures du soir.

Le District est cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

Paroisse d'Orléans, 13 avril 1867.
Bureau d'Enregistreurs
W. H. SEYMOUR,
THOMAS KENEJIE,
GEORGE HERBERT.
16avril—6PP

Marchandises de Printemps!

E. GIQUEL,
126.......RUE DU CANAL.......126

Fait savoir au public et à sa clientèle qu'il vient de recevoir d'Europe un magnifique assortiment de marchandises de printemps qu'il offre en vente à bas prix.

MOZAMBIQUE haute nouveauté.
BAREGES anglais do.
ALPACA fantaisie do.
PIQUES unis et imprimés do.
GRENADINES do.
PERCALES unies toutes couleurs do.
PERCALES imprimées do.
BATISTE ET FILES imprimées.
DESINDE [illegible] rayées et carreaux.
MOUSSELINE suisse en tout genre.
INDIENNES ET BAZIN pour meubles.
JACONAS ET MOUSSELINES imprimées.
JACONAS, NANSOUS, MULL MULL.
GANTS ET MITAINES fins.
POINTES dentelles et lama.
CORSAGES mousselines brodées.
JUPONS do do.
DEVANTS chemises toile.
CHEMISES de [illegible] gaze.
BAS ET CHAUSSETTES fil d'Ecosse.
OMBRELLES ET EN CAS.
BOBINET à moustiquaires.
MOUCHOIRS batiste [illegible] bordure.
TOILE à trapé toutes largeurs.
TOILES à taies d'oreillers.
ARGENTINES pour robes de bals.
CHALES ET POINTES dentelles.
COURTEPOINTES PIQUÉ.
DRAPS [illegible]
CHALES [illegible] toutes couleurs.
VOILES barège [illegible]
TULLE ET CREPES toutes couleurs.
BANDES [illegible]
FESTON ET ENTREDEUX BRODÉS, &c., &c.

E. GIQUEL,
126 rue du Canal.
14 avril—7

Toiles! Toiles!! Toiles!!!

E. GIQUEL,
126 .... RUE DU CANAL 126

Reçoit en ce moment, par le steamer "Alhambra" d'Europe, un assortiment complet de TOILES, qu'il vendra à très bas prix.

1500 pièces TOILES d'Irlande.
200 do do do Imprimée.
100 do do Coutral.
150 do do de Paris.
100 do do ouvrage de perdrix.
150 do do de Russie.
75 do TOILES à draps.
600 do BATISTE imprimée, pour robes.
200 do do couleurs assorties et unies.
150 do DAMASSÉ pour table.
150 do TOILES grises, pour planteurs.
750 do GINGAS.
250 do SERVICES de table bords rouge et bleu.
700 douz. SERVIETTES. do do do
150 do SERVIETTES damassées.
250 NAPPES unies, bords rouges et bleus.
PLATILLES, BRETAGNE et MORLAIX,
TOILE à TORCHONS, &c., &c., &c.

E. GIQUEL,
126, rue du Canal.
14 avril—7f GROS ET DÉTAIL

BOIS AVIS

BOIS DE FRENE	$9 50 la corde.
Do de CHENE	9 00 "
FRENE scié en trois longueurs	10 00 "
Do do en quatre "	10 50 "
Do scié et fendu	11 00 "

Vous économisez $2 50 par corde en achetant votre bois à la Compagnie de Bois de chauffage et Bois-Allumette, de la Nouvelle Orléans.

BOIS ALLUMETTE!

Et Bois de Pin Gras, en paquets de 6 pouces de long et 3 pieds de circonférence, à vendre,

A 5 cents le paquet.

Chez tous les marchands de groceries.

Moulin à scie, RUE DERBIGNY, Nos 164 et 166, près Ste Anne, Vieux Bassin.

BUREAU :
Rue du Canal, No 89,
14avril—1m près Chartres.

Avis à MM. les Pharmaciens!
Officine de Dorvault.
Hébert & Escousse
Ont reçu un certain nombre d'exemplaires de la dernière édition (1867) de
L'OFFICINE DE DORVAULT.
(Laquelle édition est aujourd'hui épuisée à Paris.)
14 avril—8

La foule se porte toujours
AU NOUVEAU et VÉRITABLE MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ, Rue du CANAL, Nos 178 et 178 1/2

Reçu tout récemment—Un grand stock de marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant:
Calicos à 10 et coton à 10,
Coton 10/4, à draps, 55 cts valant 75,
Serviettes, $1 50 la douzaine, valant $3,
Courtepointes $2 50 valant $4,
Toile Platille 4/4, 25 cts la yarde, valant 40 cts,
Mouchoirs pur fil, ourlés, $3 la douzaine, valant $5,
Toile d'Irlande, pure, 1 3/4 yardes, pour $5 valant 7 50
Brillant français 4/4, imprimé, $1 valant 50 cts,
Bobinet [illegible] larges de 4 yardes $5 valant $8,
1000 moustiquaires [illegible] valant 2 50,
10-4 do coton $1 valant 1 50.

Un grand stock de châles en dentelle, corsets, manteaux, etc. [illegible] que nous vendrons à très bon marché, en gros et en détail. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on vienne examiner nos marchandises [illegible] feront d'excellents marchés au véritable magasin de marchandises sèches à bon marché.

Souvenez-vous des Nos 178 et 178 1/2 de la rue du Canal.
Z. EPSTEIN & CO.
14 avril—2

REÇU.
VIN ROUGE—60 barriques,
Vin rouge de Castel Moron.
A vendre par
FISCHER & ROSE,
Rue des Magasins, No 79.
14 avril—3

AVIS.
M. L. MOREAU, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il fera aujourd'hui, DIMANCHE, 14 avril, l'ouverture d'un Restaurant situé à Milneburg, Lac Pontchartrain. Il invite ses amis et le public à vouloir bien l'honorer de leur bienveillant patronage, il ne négligera rien de ce qui pourra le lui continuer.
Prix modérés. 14avril—6f

C. CAVAROC & CO.,
Ont transféré leur BUREAU et leur MAGASIN au No 5 EXCHANGE PLACE, près de la Banque d'Amérique.

C. Cavaroc & Co.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No. 5 Exchange Place,
PRES DE LA BANQUE D'AMERIQUE.

DES AVANCES LIBERALES au COMPTANT seront faites sur des consignations de COTON, SAINDOUX et BARDEAUX à nos amis à Liverpool, au Hâvre et à Bordeaux.
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Briques.
Un Million de BRIQUES du pays.
A vendre par C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Huile d'Olive.
100 Boîtes PLAGNIOL.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Sardines à l'Huile.
50 caisses 1/4 RODEL
250 [illegible] 1/4 CH. LEDANTEC.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Champagne L. Roederer.
40 paniers de 25 bouteilles de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.
100 paniers de 25 bouteilles de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Vin en caisses.
1000 caisses ST EULALIE et ST LOUBES.
300 .. CHATEAU TERREFORT, F. S.
250 .. CHATEAU TALBOT ..
150 .. ST ESTEPHE ..
100 .. ST JULIEN ..
300 .. CHATEAU DILLON ..
50 .. LEOVILLE ..
30 .. CHATEAU MARGAUX ..
35 .. CHATEAU LAROSE ..
25 .. CHATEAU LATOUR ..
10 .. CHATEAU LAFITE ..
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Vin blanc en Caisses.
450 caisses CHATEAU DE CURSAN.
100 " GRAVES F. B.
100 " SAUTERNE F. B.
10 " CHATEAU YQUEM.
15 " LATOUR BLANCHE.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.
En magasin—
80 barriques VIN ROUGE, Montferrand.
50 demi-bar. " "
100 barriques " Castelmoron.
30 " " Fronsac.
20 demi bar. " "
100 barriques " Château Dillon.
50 demi-bar. " "
15 barriques " Léoville.
1000 barriques " Côte de Clairac, devant arriver par les barques Edward et Burroughs, attendues de Bordeaux
A vendre par C. CAVAROC & CO.,
5. Exchange Place.

Cocq Père & Fils.
50 quarts COGNAC, 1862,
50 octaves " 1862,
40 quarts " 1850,
30 octaves " 1862,
100 caisses " [illegible]
Sous les clés de la Douane, et en magasin, à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Achille Petit.
30 quarts COGNAC, 1810,
20 octaves " "
200 boîtes " "
Sous les clés de la Douane, et en magasin, à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Marie Brizard et Roger.
400 caisses Anisette, Marasquin, Curaçao, Cacao à la Vanille, Huile de Kirsch, Crème de Vanille, Chartreuse, Punch au Rhum, Kirsch vieux,
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5, Exchange Place.

Hoffman—Forty.
150 caisses Eau de Moyan, Huile de Kirsch Kirsch. En magasin et à vendre par.
C. CAVAROC & CO.,
5, Exchange Place.

Articles divers.
200 paniers BOUTEILLES VIDES,
50 barils VINAIGRE de vin blanc,
1000 DAMEJEANNES, 1 gallon,
500 .. 2 ..
1000 .. 3 ..
200 sacs de 500 BOUCHONS velours.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5, Exchange Place.
11 avril—

GRAINES DE COTON!
PETIT GOLFE, "PROLIFIC" DE BOYD, MONTEREY SILK ET LONGUE SOIE (SEA ISLAND)
véritables, frais et en bon état.
J. H. H. HEDGES,
Rue Tchoupitoulas, No 281.
Boîte pour les demandes, Rue Gravier No 16, boîte du Bureau de Poste: 1,917. 14 avril—1mPP

Avis.
Ayant vendu tout notre intérêt dans le stock de GROCERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, &c., ainsi que les installations, la clientèle &c., à MM. BABCOCK & CO., nous sollicitons pour eux la continuation du patronage de nos amis et de nos connaissances.
12 avril—6fPP MALARCHER & CO.

Avis.
Ayant acheté tout le nouveau stock de GROCERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, &c. de MM. Malarcher & Co. et ayant reçu considérablement toute espèce d'articles (produits et comestibles fins) des premières maisons du Nord et de l'Ouest; étant, en outre en relations d'affaires avec la maison Babcock & Co. de New York qui fait depuis trente-cinq ans le commerce des groceries en gros, nous pouvons offrir avec certains avantages spéciaux aux Marchands et aux Planteurs du Sud, qui voudront bien venir nous voir avant d'acheter ailleurs.
BABCOCK & CO.
12 avril—6fPP No 34, rue Tchoupitoulas.

Avis.
Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française "BAYONNAISE," capitaine Bidegaray, venant de Vera-Cruz, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
C. CAVAROC & CO.,
13 avril—3 No 5, Passage de la Bourse.

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE, 43
Nlle Orléans.
Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de tous genres, feutre, paille, &c., &c., &c.
3 avril—2m—PP

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nlle Orléans, 8 mars 1867.
Perdu ou égaré.—Un certificat d'actions (No 1026) émis par la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, le 9 janvier 1867, en faveur d'Avegno et Wiltz, pour trente-cinq actions [illegible]

Avis est donné au public de ne pas négocier ou recevoir les dites actions en garantie, attendu que le certificat a été annulé sur les livres de la Compagnie.
G. T. BEAUREGARD,
10 mars—1m 2f pa Président.

Egarés ou perdus.
Le public est prévenu qu'application a été faite à la Banque de l'Etat de la Louisiane pour avoir les certificats suivants qui ont été égarés ou perdus
Certificat No 2,211 en faveur de Mme E. Gérard, daté 30 juin 1846—1 action.
Certificat No 2,212 en faveur de Stephen Gérard, daté 30 juin 1846—1 action.
Certificat No 2,213 en faveur de Jules Gérard, daté 30 juin 1846—1 action.
Certificat No 2,214, en faveur de Eugenie Gérard, daté 30 juin 1846—1 action.
Certificat No 2,215, en faveur de Eugène Gérard, daté 30 juin 1846—1 action.
27 mars—6 sem—1fps Nlle-Orléans, 27 mars 1867.

F. G. BARRIÈRE & Co.
135.........RUE DU CANAL.........135
GRAND ASSORTIMENT DE
MARCHANDISES FRANÇAISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES,
A Prix Réduits.
A partir du 8 avril, nous offrons tout notre stock de marchandises à des prix excessivement réduits, afin d'en opérer le prompt écoulement.
Vu la grande variété d'articles dont notre stock se compose, nous n'en énumérons pas les prix. Nous engageons nos amis ainsi que le public ayant besoin de marchandises, à venir nous voir avant d'aller ailleurs.
F. G. BARRIÈRE & CO.
7 avril—PP

Compagnie Home d'Assurance mutuelle de la Vie,
F. BAKER, AGENT GÉNÉRAL,
Rue Carondelet, No. 26,
Nlle-Orléans.
— REFERENCES : —
H. PERALTA, Auditeur de l'Etat, Nlle-Orléans;
G. T. BEAUREGARD, Président du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
ALEXANDER WALKER, avocat.
13 avril—1m PP

Barils vides à Huile de Charbon.
NOUS donnerons $1 75 de chaque baril en bon état et livré dans le courant de ce mois, au No 116 de la rue des Magasins.
13 avril— KEARNY, BLOIS & CO.

POUR HOMMES.
Cols en papier — qualité supérieure.
Dix mille Cols Byron,
Dix mille Cols Shakespeare,
Dix mille Cols Van Dyke,
Dix mille Cols Garotte,
Reçus par le Geo. Cromwell,
A vendre au détail par boîtes de dix cols.
Par C. V. LAGAY,
12 avril—10j 107 rue du Canal.

Chemises devant toile.
50 douzaines Fil assortis, Stad,
50 do do Paragon,
50 do Cols en toile Byron, Shakespeare, &c.,
30 do Calegone toile [illegible]
A vendre au détail par C. V. LAGAY,
12 avril—10j 107 rue du Canal.

Chemises de Peau.
25 douzaines Fil d'Ecosse,
20 do Coton, Gaze,
10 do Mérinos pour Eté
A vendre au détail par C. V. LAGAY,
12 avril—10j 107 rue du Canal.

Mouchoirs de poche Chaussettes, Cravates, Cols.
Un magnifique assortiment reçu par le Geo. Cromwell.
A vendre par C. V. LAGAY,
12 avril—10j 107 rue du Canal.

Linge d'Enfants.
Tous les derniers genres, en Cambric léger, pour garçons de 2 à 8 ans et de 2 à 12 ans.
Reçus par le Geo. Cromwell.
A vendre par C. V. LAGAY,
12 avril—10j 107 rue du Canal.

Chemises d'Enfants, Caleçons, Chaussettes, Mouchoirs de poche, Cravates, Cols, &c.
Un JOLI ASSORTIMENT
Reçu par le Geo. Cromwell,
A vendre par C. V. LAGAY,
12 avril—10j 107 rue du Canal.

Un avenir brillant pour le Sud!
ARTICLES
Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.
LEVI & NAVRA,
171.......RUE POYDRAS.......171.
(Entre St-Charles et Carondelet.)
SUCCURSALE:
Levi, Navra & Co.,
174.......RUE DU CANAL.......174.
(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs, jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE PLAQUÉ et de tous les ARTICLES de MÉNAGE, &c FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de premières mains et de les vendre aussi à plus bas prix du moins à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats-Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets puissent être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.
Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE.
Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.
$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs. Ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans excepter New York.

LEVI & NAVRA,
Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet.—Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.
31 mars—1m PP

Farine! Farine! Farine!
500 BARILS St. Louis Mills XXXX, de choix, pour les familles,
50 " Creole Mills, superfine,
50 " Boston Mills, fine,
En magasin et à vendre par
C. T. BUDDECKE,
14 avril—2f Rue de la Commune, No 66.

STAR CANDLES
DE
Schæffer,
A l'agence de sa fabrique,
J. AVET,
60, VIEILLE-LEVÉE,
19 mars—1m—PP A côté des Blue Stores.

Denture complète, pour $50, dents garanties opération sans douleur.
No 1...... Le Dr. SPYER, dentiste ...... No 1
Dans la galerie photographique de MOSES.
Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et durent moins que les autres. Les opérations [illegible] la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 1, au coin des rues Camp et Canal. No 1 Entrée rue du Camp et entrée rue du Canal. 7 avril—1m.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
136.......RUE DU CANAL.......136
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste
Consultations en français, en espagnol et en anglais
16 avril—1m PP

Avis.
La raison sociale de MARTINEZ y PALACIO ayant expiré par limitation, le 31 mars, a été renouvelée du 1er avril pour une année.
M. ANTONIO PALACIO résidant en cette ville, est seul chargé de la signature de la maison, comme il appert par acte passé dans l'étude de MM Ottschalk & Magner, notaires publics, le 11 avril 1867.
A. PALACIO,
11 avril—1m Fco. PIZARRO MARTINEZ.

FILTRE PELICAN de COTTON
Le filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississipi.
Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.
Il fournit constamment de l'eau claire.
L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans aucun besoin d'autre substance délétère.
Le filtre est simple, durable et économique.
Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les gouttières et à bord des bateaux à vapeur.
MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grandeurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.
Venez les voir et en juger par vous-mêmes.
19 mars—P. P. et D

Avertissement! Avertissement!
WHISKY DEXTER.
Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la
CÉLÈBRE MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le
PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.
Celles-ci sont faites de [illegible] dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES, ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VÉRITABLE article est fabriqué comme par le passé, [illegible] et nous ne négligerons rien pour conserver la QUALITÉ, la PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS [illegible] le fruit de quarante années de travail et d'expérience, sera dorénavant défendue. Une étiquette sera [illegible] faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera à une DOUBLE POURSUITE.
Edmund Dexter & Sons.
20 oct—6m mar jeud sam PP